

PRINCIPES des GTAIM : *Groupes Thématiques de l'AIM*

Souhaitant encourager à la fois le développement de communautés traitant de sujets établis et les initiatives autour de sujets émergents et/ou aux frontières de la connaissance, l'AIM propose la création de Groupes Thématiques (GTAIM - [getaime]).

Le présent document vise à permettre la mise en place des premiers GTAIM pour une durée de 2 ans renouvelable

Les grands principes d'un GTAIM sont les suivants :

- 1. Objet:** au sein de l'AIM, un groupe thématique a pour vocation de contribuer au développement de la connaissance sur une thématique spécifique, importante et/ou actuelle, dans le domaine disciplinaire de l'association (management des systèmes d'information). Pour autant un GTAIM n'a pas le monopole du thème dont il traite.
- 2. Durée :** le CA de l'AIM lance tous les 2 ans, un appel à GTAIM pour les 2 années qui suivent. Un GTAIM est instauré par décision du CA de l'AIM, par validation des dossiers de candidature à GTAIM, pour une durée de 2 ans.
- 3. Activités :** les GTAIM doivent contribuer au contenu du colloque annuel de l'AIM, notamment en organisant une session lors de celui-ci. Pour cette session, le processus de soumission et de sélection des communications est identique à celui des autres articles du colloque. Les responsables du GTAIM seront Track Chair de leur session. En complément et au moment du colloque de l'AIM, les GTAIM peuvent (et sont encouragés à) organiser des activités pré-AIM. Ces activités peuvent prendre d'autres formes : débats, visites, invitations de professionnels, ateliers d'écriture... Leur organisation est à la charge des GTAIM, en coordination avec le comité scientifique et le comité d'organisation. Les GTAIM peuvent également proposer d'autres activités au fil de l'année s'ils le souhaitent, c'est-à-dire hors colloque. Toutes ces activités doivent être organisées sous l'égide de l'AIM, faire l'objet d'un appel à communication s'ils visent la présentation de communications, et être annoncées sur le site de l'AIM et être diffusées via la mailing list de l'AIM, sans exclusivité. Une page web du site de l'AIM sera gérée par les responsables du GTAIM. La participation à ces activités implique l'adhésion à l'association.
- 4. Gouvernance:** un GTAIM est porté par une équipe de 2 (minimum) à 4 (maximum) enseignant-chercheurs. Au sein de l'équipe du GTAIM, un correspondant sera en charge des relations avec le CA de l'AIM. L'équipe porteuse du GTAIM est responsable de l'animation de celui-ci. Tous les membres d'un GTAIM doivent être adhérents à l'AIM et à jour de cotisation. Au sein du CA de l'AIM, un délégué à la gestion des GTAIM est désigné par le bureau.
- 5. Création et dissolution :** créations et dissolutions des GTAIM sont prononcées par la CA de l'AIM après consultation du membre délégué aux GTAIM et du correspondant du GTAIM. Tous les deux ans, un appel à GTAIM est ouvert. Les éléments constitutifs du dossier de candidature à GTAIM sont indiqués directement dans le « Dossier de proposition de GTAIM ». L'appel à GTAIM est communiqué sur le site de l'association, via la liste de diffusion de l'AIM, ainsi que par tous les moyens adaptés. Les dossiers de candidature sont adressés par les porteurs de projets au membre du CA de l'AIM délégué aux GTAIM.

Dossier de proposition de GTAIM

GTAIM : *Nom proposé*

DESCRIPTION GENERALE DU THEME DU GTAIM :

Présentation générale du thème ainsi que des enjeux actuels liés à son étude et qui justifient le développement d'un GT-AIMS compte tenu notamment du contexte formé par notre communauté.

Mots clefs :

3 à 5 mots-clefs

EQUIPE PORTEUSE :

2 à 4 responsables. Identifier également un correspondant en charge des relations avec le CA de l'AIM.

Correspondant : *Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) - adresse électronique -*

Biographie (150 à 200 mots)

Responsable 2 : *Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) - adresse électronique*

Biographie (150 à 200 mots)

Responsable 3 (facultatif) : *Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) - adresse électronique*

Biographie (150 à 200 mots)

Responsable 4 (facultatif) : *Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) - adresse électronique*

Biographie (150 à 200 mots)

Objectifs :

Description des objectifs du GTAIM, dans la durée et déclinaison annuelle envisagée ;

Bilan (uniquement en cas de demande de renouvellement du GTAIM) :

Décrivez ici les activités antérieures organisées, sous forme d'un bilan des dernières années.

Bibliographie indicative et fédératrice du GTAIM :

5 à 10 publications